

Postulat de François Costa et Yvan Kraehenbuehl

Un label pour donner confiance à la population

Nul besoin de vous rappeler que les communes vaudoises sont devenues des cibles faciles et intéressantes pour les hackers. Les systèmes d'information communaux doivent se mettre à jour pour faire face à cette menace. Bien que le risque zéro n'existe pas, il peut être réduit fortement si des mesures adéquates sur le plan humain et technique sont prises. Etant donné que la sécurisation du parc informatique est une question communale, nous pensons que la municipalité devrait faire les démarches nécessaires dans le but d'obtenir le label de cybersécurité proposé par le site www.cyber-safe.ch. L'obtention d'un label permet de montrer à la population que la municipalité prend la question de la cybersécurité très au sérieux. Ce label comporte selon nous 3 avantages.

1. Le label certifie la sécurité des systèmes d'information communaux
2. Une bonne sécurisation des systèmes communaux limite les dégâts en cas d'attaques.
3. Le label permet de montrer à la population que la municipalité de La Tour-de-Peilz prend au sérieux la question des attaques informatiques.

Le processus est en deux étapes :

1. Diagnostic et feuille de route
 - a. Identification des failles techniques
 - b. Test de vigilance (pishing)
 - c. Aide au pilotage
 - d. Plan de réduction de vulnérabilité
2. Audit de cybersécurité
 - a. Examen final de conformité
 - b. Audit sur site par un auditeur indépendant
 - c. Certification d'absence de vulnérabilités critiques et implémentation des exigences du label

Ce label est soutenu par la Confédération ainsi que l'union des communes Vaudoises (UCV) qui recommande l'obtention de ce label :

“Partenaire de [cyber-safe.ch](http://www.cyber-safe.ch), l'UCV a participé, en 2020, à un groupe de travail afin d'aider l'ASLaC (Association suisse pour le label de cybersécurité), à l'origine de ce label, à affiner les critères du label de cybersécurité qu'elle propose, dans le but d'y intégrer les besoins des communes. C'est donc tout naturellement que l'UCV a fait appel, en 2021, à l'ASLaC afin de s'assurer que ses données,

réseaux et accès sont protégés et sécurisés de façon appropriée. Cette association identifie les vulnérabilités des PME et collectivités publiques et les aide à se protéger des cyber-attaques en leur fournissant des conseils pour la mise en place de solutions adéquates. L'UCV est heureuse d'avoir ainsi pu optimiser sa sécurité informatique et remplir les exigences du label. Notre association encourage fortement les communes à suivre son exemple”*

Nous souhaitons que ce postulat soit directement transmis à la municipalité.

François Costa

Yvan Kraehenbuehl

Sources :

- www.cyber-safe.ch
- www.ucv.ch/thematiques/securite/cybersecurite/detail-cybersecurite/lucv-premiere-association-a-obtenir-le-label-de-cybersecurite-cyber-safech